

# Émotion : Le concept et le mot

Christian PLANTIN  
CNRS — Université de Lyon

L'objectif général de notre recherche sur les émotions est de *construire une représentation* des séquences discursives où se développe *un épisode émotionnel*. Pour cela, étant donné une séquence discursive quelconque, nous partons des points où l'émotion est intuitivement saillante. *Le matériel lexical* nous guide dans le repérage de ces points. Nous nous intéressons ici aux indications fournies par les “mots pleins”, substantifs, verbes, adjectifs et adverbes *désignant* une émotion ou *orientant* vers une émotion. La méthode des *impacts* permet de montrer que les mots marqués pour l'émotion sont largement *disséminés* sur tout le lexique (voir Plantin 2022)

La première section (§1) est consacrée à la **définition de l'émotion**. Nous définissons l'émotion comme *une expérience* vécue, consciente, qui se manifeste comme un *syndrome* transformant les comportements et les modes d'action et d'interaction de *l'expérimenteur* désigné par la lettre “psi”,  $\Psi$  (voir §1.1)

Nous définissons l'expérience émotionnelle typique comme un phénomène de *premier plan*, de l'ordre du *phasique*. Elle se déroule sur un *second plan* plus stable, *l'humour*, les dispositions caractérielles, qui sont de l'ordre du *thymique* (Plantin 2015b). Sa caractéristique essentielle est une *variation positive ou négative d'excitation* liée à la rencontre ou à l'évocation d'un événement *disruptif*. Cette variation correspond à *l'épisode émotionnel primaire*, et peut être commodément représentée par *une courbe “en cloche”* (sur ces différentes notions, voir Plantin 2015b).

La deuxième section (§2) porte sur le **reconstruction de l'épisode émotionnel**. L'épisode émotionnel constitue l'objet fondamental de l'étude de *l'émotion dans la parole* (texte ou interaction), et l'objectif poursuivi est d'en donner une représentation *adéquate* et si possible *éclairante*.

Nous nous situons dans la perspective d'une analyse *non instrumentée* de l'émotion dans des corpus de parole *ordinaire*. L'analyse *instrumentée* (informatisée) de l'émotion dans la parole (Quignard et al. 2016) rencontre cette tâche à titre de contrôle de ses résultats, lorsqu'il s'agit d'évaluer son adéquation à son objet.

De façon assez évidente, on commence par déterminer *les points d'émotion* dans le corpus envisagé ; il s'agit concrètement de repérer les *termes d'émotion* et les *termes ayant une orientation émotionnelle*, afin de reconstruire les énoncés d'émotion, c'est-à-dire dégager clairement

*qui ?* ( $\Psi$ ) — éprouve *quoi ?* (émotion) — *pourquoi ?* (situation).

La détermination de l'émotion dont il s'agit est le premier pas dans l'analyse de l'épisode émotionnel, et doit être le mieux possible justifiée. Pour cela, la

question des termes *désignant* ou *orientant vers* une émotion revêt une importance fondamentale.

La troisième section (§3) présente **la méthode** proposée pour traiter cette question. Elle repose sur la notion de **dissémination des termes d'émotion** (à commencer par "émotion") dans le lexique. Nous considérons que *toute entrée utilisant le mot émotion ou un terme d'émotion est marquée pour l'émotion* en général ou pour telle émotion particulière. Les données obtenues permettent de penser que le nombre de mots marqués pour l'émotion est probablement de l'ordre de plusieurs *milliers*.

On voit que l'approche lexicale n'est qu'une des multiples approches possibles de l'émotion parlée, mais elle reste fondamentale.

## 1. Dimensions de l'expérience émotionnelle

### 1.1 L'émotion, « une forme organisée de l'existence humaine »

Dans son *Esquisse d'une théorie des émotions*, (1938) Sartre introduit un certain nombre d'idées et de formulations qui sont d'excellents guides lorsqu'il s'agit de réfléchir sur *la parole émotionnée*

— « Il est impossible de considérer l'émotion comme un désordre psychophysique » (Sartre, 1938 p. 24). L'émotion n'est ni une maladie, ni un dérèglement de l'âme et du corps.

— L'émotion est « le tout de la conscience » émotionnée ; ce tout constitue la « réalité-humaine » (*id.*), incluant la situation *vécue par l'expérimenteur* telle qu'il la perçoit et l'organise. Il s'ensuit que l'émotion est *agie* autant que *subie*.

— « Il ne faut point entendre que [l'émotion] est l'effet de la réalité-humaine » ; « [elle] ne saurait venir du dehors à la réalité-humaine » (*id.*) : en d'autres termes, elle n'est pas une réponse à une "réalité brute" qui en serait le stimuli. Elle est liée à la perception spécifique que l'expérimenteur a d'une situation, d'une « réalité-humaine. »

— L'émotion est une activité de l'expérimenteur qui a son mode d'organisation spécifique : « l'émotion a son essence, ses structures particulières, ses lois d'apparition, sa signification » (*id.*)— qui s'expriment dans l'épisode émotionnel.

Proposé indépendamment de toute approche phénoménologique de l'émotion le terme *d'expérimenteur* (noté  $\Psi$ , également appelé "lieu" ou "sujet" de l'émotion), correspond parfaitement à cette vision de l'émotion. D'après le *Trésor de la Langue Française informatisé*, l'expérience se définit comme :

Le fait d'acquérir, volontairement ou non, et de développer la connaissance des êtres et des choses, par la pratique et par une confrontation de soi avec le monde.

Sartre propose un cadre pour l'étude de l'émotion. Les psychologues décrivent comme suit l'émotion vécue par l'expérimenteur.

## 1.2 L'émotion, un syndrome

Un *syndrome* est un phénomène complexe, un ensemble intégré de composantes ayant entre elles des liens complexes. Le syndrome émotionnel synthétise les composantes suivantes (d'après Scherer 1984a, 1984b) :

- (i) Une évaluation cognitive des situations.
- (ii) Une activation psychologique (*arousal*).
- (iii) Des transformations neurophysiologiques internes.
- (iv) Des modifications de la Voix, des Mimiques, de la Posture corporelle et des Gestes (composante dite VMPG).
- (v) Une transformation de l'action.
- (vi) Une conscience synthétique de cet état évalué comme agréable / désagréable.

L'étude des processus neurophysiologiques (iii) relèvent des neurosciences. Ils sont liés aux modifications VMPG (iv), qui jouent un rôle important dans le processus de la communication émotive / émotionnelle.

Cette définition psychologique de l'émotion se retrouve dans certaines définitions lexicales du mot *émotion*. Elle est homologue à la description componentielle du sens des mots d'émotion proposée par Ortony, Clore & Foss (1987), et elle a guidé la recherche de Galati & Sini(2000) sur le lexique français des émotions.

## 1.3 La séquence émotionnelle

L'émotion est liée à un différentiel d'état et d'action ; la séquence émotionnelle est caractérisée par une variation d'excitation (i). Cette variation est liée à un événement *disruptif*, provoquant une *surprise*, que l'on peut considérer comme une émotion ou comme le moment ouvrant tout parcours émotionnel.

L'excitation définissant l'épisode émotionnel standard se développe sous la forme d'une *courbe en cloche*.

— La partie gauche de la courbe correspond à *la montée de l'excitation*.

— Cette montée atteint un maximum, moment où est saisie *l'expression faciale* considérée comme universellement associée à telle ou telle émotion, par exemple à la colère (Ekman 1993).

— La partie droite de la courbe représente la descente de l'excitation correspondant à la prise de *contrôle* de l'émotion et des événements.

Cette description rend bien compte des *petites émotions* (Bouchard 2000) de la vie quotidienne, telles que celles qui se matérialisent par une interjection : *Mais putain ! j'avais pourtant dit que... ; et merde, ça a encore foiré !* (Plantin 2015a). La plupart du temps, ces émotions disparaissent, se résorbent dans la tâche en cours et ne sont pas mémorisées ; c'est en ce sens qu'on peut dire que l'épisode émotionnel se clôt par le retour au "calme", c'est-à-dire au cours normal de l'action

interrompue, avec le mode de tension qu'elle exige et l'humeur de ceux qui y participent.

Les états émotionnels plus ou moins intenses peuvent s'enchaîner sans interruption ; alors la vie émotionnelle ne peut plus être vue comme une vague surgissant çà et là sur une mer plate, mais comme une série de vagues d'amplitude plus ou moins grande.

Les *grandes émotions* changent la vie de l'expérienceur. Il y a une dissymétrie complète entre l'avant émotion et l'après émotion. Elles sont mémorisées, racontées, revécues et réélaborees.

## 1.4 Termes couvrants : *émotion, humeur, affect, sentiment*

### 1.4.1 *Émotion / Humeur*

L'émotion est inséparable de l'humeur. L'émotion définie comme une variation locale de tension-excitation est un phénomène *phasique*, de **premier plan**, qui se développe sur un arrière-plan individuel relativement stable, un état *thymique* :

**Thymique** : Qui concerne l'humeur ; qui a rapport au comportement extérieur de l'individu, à son affectivité. [...] *Thymo-analeptique* : antidépresseur ; *Thymoleptique* : sédatif (d'après TLFi, Thymique)

L'adjectif *thymique* peut être utilisé pour couvrir tout ce qui touche aux dispositions relativement permanentes de l'expérienceur, son caractère, ses *dispositions*, son *humeur*, son *état d'esprit*. En rhétorique, le pathos est phasique et l'éthos est thymique (Plantin 2011).

Les conditions **générales** d'arrière-plan sont déterminées d'une part, par les dispositions individuelles permanentes et durables de l'expérienceur, c'est-à-dire son *caractère*, et d'autre part, par son *humeur* et son *état d'esprit* du moment, plus stables que l'émotion et néanmoins plus fluctuants que son caractère.

Les conditions **locales** d'arrière-plan sont déterminées par la position émotionnelle de l'expérienceur vis-à-vis de la tâche en cours, selon qu'il adopte ou rejette l'humeur sociale et professionnelle liée à cette tâche. Par exemple, l'humeur socio-professionnelle liée à la présentation d'un travail scientifique est un mélange de cordialité confraternelle, d'enthousiasme concernant la discipline et d'optimisme concernant ses projets et sa présentation en cours.

Comme les émotions, les *humeurs* sont positives ou négatives : on peut être de bonne humeur, joyeux, expansif, ou de mauvaise humeur, irritable, déprimé, hostile. Les humeurs diffèrent des émotions par leur source, leur durée et par l'état de conscience associé (Plantin 1995b).

Les familles de termes d'émotion contiennent des mots désignant des humeurs ou des dispositions : dans la famille de *colère*, on trouve par exemple *coléreux* « *tempérament coléreux* » et *colérique*, « *enclin à la colère* » (TLFi).

### 1.4.2 *Affect*

Le mot *affect* désigne un état d'excitation émergent et non spécifié. Les affects sont plus diffus que les émotions dans leurs dimensions “plaisir / déplaisir” et “conscience”.

Les inférences à certains types d'émotions peuvent être dérivées de données purement morphosyntaxiques, par exemple de la négation, de mots et de préfixes négatifs (voir Plantin, 2011, Étude 2), qui ne font que pointer vers une zone floue, un *affect*. En attendant une détermination plus précise de l'émotion, cette zone peut être commodément désignée par un terme d'émotion entre parenthèses. Par exemple, “*marcher seul dans une rue isolée, la nuit, dans une ville inconnue*” renvoie à un certain type d'affect, noté [peur]. De manière très générale, les zones d'affect positives ou négatives peuvent être attribuées aux expérienceurs.

### 1.4.3 *Sentiment*

*Sentiment* est plus général qu'*émotion* ou *affect*. Il peut faire référence aux *sensations* physiques ressenties par la peau, l'organe sensoriel du toucher (sensation de froid). Comme l'anglais *feeling*, il peut également faire référence à la « generalized bodily consciousness or sensation » (M-W, *Feeling*). Dans le prolongement de cette définition lexicale, Damasio définit les sentiments comme « *the mental representations of the physiologic changes that occur during an emotion* » (2004, p. 52, italique dans l'original), correspondant à la composante (v) (v. supra).

## 2. Représentation d'un texte/interaction émotionné

### 2.1 Point d'émotion

Comme il a été signalé dans l'introduction, on fait un premier pas dans l'étude de l'émotion dans un texte ou une interaction en repérant *les termes d'émotion et les termes orientés vers une émotion*. Mais il se peut que tel épisode fortement émotionnel ne contienne aucun terme d'émotion, par exemple le message suivant :

Ils sont venus chercher Pierre à 6h du matin.

L'émotion apparaîtra dans le discours de contextualisation, avec des mots comme *occupation, rafle, milice, déportation*, qui orientent tous les auditeurs non collaborateurs vers des émotions de la classe de [angoisse, pitié, colère].

Convenablement accompagné du discours qui le contextualise, l'épisode émotionnel peut ne pas contenir de *terme d'émotion*, mais il contient à coup sûr des *termes orientés vers une émotion*, c'est-à-dire détermine un *point d'émotion*.

### 2.2 L'énoncé d'émotion et le rôle d'attributeur de l'émotion

La suite des opérations consiste à rattacher l'émotion à un expérienceur et à une situation, pour reconstruire ce qu'on peut appeler un *énoncé d'émotion* explicite :

## **Qui ? éprouve Quoi ? Pourquoi ?** **Ψ – Émotion – Situation**

Certains énoncés peuvent correspondre directement à un énoncé d'émotion : "Pierre a peur du covid". Le locuteur affirme que Pierre a peur du covid ; d'autres locuteurs, éventuellement Pierre lui-même, peuvent être en désaccord, ouvrant ainsi une discussion sur l'émotion de Pierre et les bonnes ou mauvaises raisons qui la construisent.

Il est donc nécessaire d'introduire un autre rôle émotionnel, celui *d'attributeur* de l'émotion (à un expérienceur, en fonction d'un objet ou d'une situation) ; le locuteur peut évidemment s'auto-attribuer une émotion.

L'énoncé d'émotion complet s'écrit donc :

**Qui ? dit que** [Quelqu'un— Pour telle raison — Éprouve quelque chose]  
**Attributeur** [Ψ – Situation – Émotion]

### **2.3 Le signe / symptôme, base de l'inférence émotionnelle**

Ce qui suit traite essentiellement des termes marqués pour l'émotion, en relation avec l'expérienceur et la situation. Nous ne discuterons pas la question de *l'intentionnalité* des indices sur lesquels se fonde l'attribution d'émotion. Le comportement :

[N se frotte ostensiblement les mains de gel anticovid]

peut être déchiffré, selon le contexte, comme un *symptôme (non intentionnel)* d'une émotion tel que le déchiffre un observateur [N – peur – covid] ou comme un *signe (intentionnel)*, destiné non seulement à transmettre l'information [N(=je) – peur – covid] à l'interlocuteur, mais aussi à recadrer l'interaction, par exemple "je te fais ainsi savoir que j'aimerais que tu gardes tes distances". Ainsi faisant, N non seulement exprime son émotion, mais *la signifie à son interlocuteur* :

*Signifier à qqn* : Faire connaître d'une façon ferme et définitive (une intention, une décision, une volonté, un sentiment) (TLFi, *Signifier*).

### **2.4 Termes d'émotion : définitions et listes**

Pour étudier l'émotion dans les textes et les interactions, il faudrait idéalement disposer d'un dictionnaire des "mots de l'émotion", contenant deux types de mots, des *termes d'émotion* et des *termes orientés vers une émotion*. Les premiers désignent une émotion, les seconds, sous certaines conditions, permettent *d'inférer* la présence d'une émotion.

*Les termes d'émotion* peuvent être définis en intension à partir d'une définition de l'émotion, par exemple la première de la tradition occidentale, celle d'Aristote dans *l'Éthique à Nicomaque*. Aristote y définit les  $\pi\acute{\alpha}\theta\eta$  [pathè], mot traduit ici en français par « états affectifs » et par *passion* ou *emotion* en anglais : le pathos est en effet un ensemble d'émotions.

J'entends par états affectifs [ $\pi\acute{\alpha}\theta\eta$ ], l'appétit, la colère, la crainte, l'audace, l'envie, la joie, l'amitié, la haine, le regret de ce qui a plu, la jalousie, la pitié, bref toutes les

inclinations accompagnées de plaisir et de peine. (*Éth. Nic.* II, 4 ; Tricot, p. 101).

Aristote donne d'abord une définition *en extension* des *pathè*, par énumération de onze états affectifs spécifiques, puis il en donne une définition *en intension*, précisant leur genre (« inclination »), puis leur différence spécifique, « [qui sont] accompagnées de plaisir ou de peine ».

On peut ainsi considérer qu'un mot est un mot d'émotion en le rapportant à une **définition en intension** (par le sens de ce mot). Un dictionnaire des émotions réunit donc les termes désignant des « inclinations accompagnées de plaisir et de peine ». On peut également s'appuyer sur une définition de "émotion" donnée par un dictionnaire, par exemple le *TLFi* :

Conduite réactive, réflexe, involontaire vécue simultanément au niveau du corps d'une manière plus ou moins violente et affectivement sur le mode du plaisir ou de la douleur. (*TLFi, Émotion*)

Sur cette ligne, il est commode de transposer la définition de l'émotion comme syndrome et de définir les termes d'émotion à la manière d'Ortony, Clore & Foss :

*Mental conditions* always have either a significant *Cognitive component* or a significant *Affective component*, and sometimes both. In addition, some have a significant *Behavioral component*. It may be that truly psychological conditions generally implicate all of these facets to some degree. However, many of the words in the affective lexicon, while of course having affective overtones, *do not have affect as a significant part of their referential meaning*. (1987, p. 351).

When, for example, we claim that "*proud*" has an affect as a significant component, we do not mean to deny that it has a cognitive component and (possibly) even a behavioral one. (1987, p. 352).

Le tableau suivant (id.) illustre la façon dont sont répartis les "poids" affectifs, cognitifs et comportementaux pour la série d'adjectifs figurant dans la colonne de gauche. Tous les termes d'émotion ont par définition une composante affective, une composante cognitive et une composante comportementale ; les + indiquent un poids prédominant.

	Focalisation sur l'affect	Focalisation sur la cognition	Focalisation sur le comportement
<i>proud</i> , "fier"	+		
<i>confused</i> , "désorienté"		+	
<i>cooperative</i> , "coopératif"		+	+
<i>glad</i> , "heureux"	+		
<i>optimistic</i> , "optimiste"	+	+	
<i>gleeful</i> , "joyeux"	+		+

Ces critères sont ceux qui ont guidé Galati & Sini (2000) pour l'établissement de leur liste de 143 termes d'émotion en français, et dans la définition de l'émotion du *TLFi*.

**L'approche en extension** (par énumération) définit l'émotion de manière expéditive : sont des termes d'émotions tous les mots qui figurent sur une liste de termes d'émotion établie par un bon auteur. On trouvera quelques-unes de ces listes dans Plantin 2022 ; leur fusion constitue un embryon de dictionnaire de base des termes d'émotion.

Si un mot est un terme d'émotion, ses antonymes et ses synonymes sont des termes d'émotion. Ce critère permet de contrôler et d'étendre le dictionnaire de base des termes d'émotion.

## 2.5 Termes orientant vers une émotion

De très nombreux termes ne sont pas des termes d'émotion, mais *orientent vers* une émotion.

— **Les termes descriptifs d'une situation** peuvent orienter vers une émotion : *enterrement* est orienté vers la tristesse et le recueillement. C'est une orientation *par défaut*, c'est-à-dire *annulable* dans certaines conditions contextuelles. Certains participants peuvent se réjouir de l'héritage, mais il existe une contrainte sociale qui les empêche de se réjouir ouvertement.

— **De même, les termes descriptifs d'un comportement de  $\Psi$**  : “*Pierre lève les bras au ciel*” autorise l'inférence vers telle ou telle émotion, ici [accablé, impuissant].

De telles associations courent le risque de l'arbitraire. Le dictionnaire permet parfois de les contrôler, et montre que l'orientation émotionnelle est un phénomène lexical banal.

## 3. “Émotion” dans le dictionnaire

Le premier pas dans l'analyse de l'épisode émotionnel est l'identification aussi précise que possible de l'émotion en jeu dans ce qui est d'abord intuitivement identifié comme un point d'émotion. Nous présentons dans cette partie un mode d'exploitation du dictionnaire informatisé qui permet, dans certains cas, de contrôler cette attribution d'émotion indépendamment du sentiment de l'analyste, en particulier en ce qui touche l'orientation émotionnelle d'un mot.

### 3.1 Dissémination des mots dans le dictionnaire

Le dictionnaire généraliste monolingue définit les mots d'une langue avec d'autres mots de la même langue. Nous prendrons *définition* au sens strict, en tant



qu'élément premier du discours définitoire, par opposition aux exemples, ou aux indications étymologiques.

Cette définition proprement dite utilise des mots définis par ailleurs dans le dictionnaire ; les mots définisseurs ici sont définis ailleurs. En principe, tous les définisseurs sont définis. Il est donc possible de dresser la liste des entrées principales ou secondaires utilisant tel mot dans leur définition (au sens strict). L'informatisation du dictionnaire donne un accès commode à ce genre d'information. Par exemple, l'outil « recherche assistée » du *TLFi* fournit immédiatement l'information que le mot *sentiment*, défini à l'entrée "*Sentiment*", sert lui-même de définisseur pour 468 termes.

C'est à ce type de fait que nous nous intéresserons, à propos du lexique de l'émotion. Nonobstant la multiplicité de ses rédacteurs et les aléas de sa production, nous postulons que le dictionnaire, rédigé par des locuteurs de qualité qui sont des spécialistes compétents, fait un usage cohérent du vocabulaire qu'il définit. Nous supposerons en outre que l'engagement lexicographique pris par le dictionnaire vis-à-vis d'un mot **m** vaut non seulement pour l'entrée **m**, mais pour tous les usages de **m** dans la définition d'autres mots, **a**, **b**, **c**... Nous supposons ainsi que le sens du mot *passion* est révélé non seulement dans l'entrée *passion* mais également dans toutes les entrées qui utilisent le mot *passion* dans leur définition. Si, dans un dictionnaire le mot *passion* sert à définir le mot *ivresse* comme c'est le cas dans le *TLFi* :

B. – *Au fig. 1. État d'exaltation psychique, provoqué par une passion.*

alors, réciproquement, le mot *ivresse* contribue à la définition du mot *passion*, indépendamment du fait que "*ivresse*" n'est pas utilisé dans l'entrée *passion*. Cette définition indirecte, implicite d'un mot **m**, qui court sur tout le dictionnaire est inaccessible à partir de l'entrée **m**, et irréductible à l'information fournie par la définition explicite fournie à cette entrée. La définition fonctionne dans les deux sens : le terme entrée, terme défini, contribue à définir les termes utilisés dans sa propre définition. C'est ce phénomène que nous désignons comme *dissémination du mot m dans le lexique*.

Les paragraphes suivants présentent d'abord la méthode d'étude de ce phénomène, puis les résultats obtenus dans la perspective de l'étude de l'émotion dans la parole. On pourrait développer ce travail en agrégeant les données extraites de plusieurs dictionnaires afin de constituer un dictionnaire des mots de l'émotion, dont le nombre d'entrées dépasserait certainement le millier. De telles données constituent une base empirique indispensable pour l'analyse de l'émotion dans la parole.

### 3.1.2 Mot impactant, mot impacté

Si le mot **m** est utilisé dans la définition des mots **a**, **b**, **c**, ... nous dirons que les mots **a**, **b**, **c**, ... sont *impactés* par le mot **m**. On pourrait employer le lexique de la contagion et de la contamination, mais l'émotion n'est pas une maladie.

Tous les mots définis sont impactés par les mots entrant dans leur définition. Les mots ont des “pouvoirs définisseur” très différents. Tous les mots ne sont pas impactants (certains n’entrent dans la définition d’aucun autre mot, tous les définis ne sont pas définisseurs). La liste des mots impactants d’un dictionnaire donné correspond à la liste des « primitifs lexicographiques » de la langue du dictionnaire.

### 3.1.3 Domaine lexicographique d’un mot

L’ensemble des mots impactés par un mot **m** dans un dictionnaire **D** forme le *domaine lexicographique* associé à **m** dans ce dictionnaire. Ce domaine exprime une définition implicite de **m**. La réunion des domaines lexicographiques associés à un mot dans différents dictionnaires donne une idée de son domaine lexicographique dans la langue considérée.

Notation :

**[m]** — Le mot dont on établit le domaine lexicographique est noté : **[m]**, par ex. **[émotion]**

**D[m]** — Le domaine lexicographique du mot **m** dans un dictionnaire donné est noté **D[m]** Nom du dictionnaire, par ex. **D[émotion]** *TLFi*

### 3.1.4 Domaine lexicographique d’une famille morpho-lexicale de mots sémantiquement homogènes

Dans les définitions, le mot impactant **[m]** apparaît dans les définitions sous une certaine morphologie caractéristique de sa catégorie grammaticale, **N**, **V**, **Adj**. Toutes les formes morphologiques d’un mot sont pertinentes pour l’établissement de son domaine lexicographique.

En outre, **[m]** entre dans une *famille morpho-lexicale sémantiquement homogène*, que nous abrègerons en “FMLSH” ou “famille”. Une famille peut se réduire à un seul mot. La FMLSH de **[émotion]** est plus fournie :

**[émoi, émotion, émotif, émotivité, émotionnel, émouvoir, émouvant, émotionner, émotionnant]**

On peut discuter l’homogénéité sémantique de cette famille, mais il reste que ces termes s’impactent mutuellement.

On note **[m\*]** la FMLSH du mot **[m]** :  $[m^*] = [m1] + [m2] + [m3] + \dots$ .

Dans le *TLFi*, la famille lexicale **[émotion\*]** impacte 529 termes, chiffre brut.

### 3.1.5 Toilettage

Un même terme peut être impacté plusieurs fois par le même membre de **[émotion\*]** (répétition dans la définition). Chaque entrée ainsi pluri-impactée est comptée pour 1.

Le mot impacté appartient lui-même à une famille lexicale, dont les différents éléments peuvent également être impactés par différents éléments de **[émotion\*]**. Par exemple, les définitions de *FLAGEOLANT* et de *FLAGEOLER* sont également

impactées par [émotion\*] (les mots impactés par [émotion\*] sont en petites capitales). Chaque famille ainsi pluri-impactée compte pour 1. Ces répétitions confirment l'association de la famille concernée avec [émotion\*]. Au terme de ce processus de toilettage, on retient que, dans le *TLFi*, [émotion\*] impacte **408 (familles de) mots**, dont on trouvera la liste complète dans Plantin 2016.

En vertu du principe d'homogénéité sémantique, nous admettons que si un membre d'une famille lexicale est impacté, *alors tous les membres de cette famille le sont*. Le fait que *RÉVULSER* soit impacté par *émotion* entraîne que *révulsé*, *révulsant* le sont au même titre et doivent être traités de la même manière.

### 3.2 Angles d'impact

L'ensemble des familles impactées par une famille impactante donnée constituent des corpus qu'il est possible de structurer. Cette structuration dépend de nature de la famille impactante et de l'objectif de l'analyse. Notre objectif étant de construire une représentation de l'épisode émotionné, nous avons pris pour outils fondamentaux les concepts précédemment introduits.

On peut donc s'attendre, d'une part, à ce que ces instruments permettent une certaine mise en ordre du corpus des termes impactés par [émotion\*], et d'autre part, à ce que le corpus amène à des réaménagements de ces notions et en suggère de nouvelles.

Du point de vue méthodologique, il faudrait commencer par l'examen détaillé de chacune de ces familles. Nous nous contenterons de traiter brièvement des :

- Termes d'émotion, §3.2.1.
- Termes orientant vers une émotion :
  - par une description de l'expérenceur §3.2.2.
  - Par une catégorisation - description de la situation §3.2.3.

Les observations sur ces différentes listes ont été considérablement abrégées dans ce qui suit. On trouvera le détail des listes dans Plantin 2016, et des commentaires plus développés sur ces différentes questions dans Plantin 2022 (en travaux).

#### 3.2.1 Termes d'émotion

Des formes participiales ou adjectivables ont été utilisées pour rendre plus sensible la qualité de terme d'émotion.

Ψ est AFFOLÉ	ENTHOUSIASTE	HORRIPILÉ
ATTENDRI	ÉPOUVANTÉ	IRRITÉ
BOULEVERSÉ	EXALTÉ	JOYEUX
en COLÈRE	FOU	a un MALAISE
est DÉCHIRÉ	GONFLÉ	a PEUR
ÉGARÉ	HÉBÉTÉ	est RÉVULSÉ

STRESSÉ  
STUPÉFIÉ  
SURPRIS (3)  
TENDRE / ATTENDRI

TERRIFIÉ  
INTIMIDÉ  
TOUCHÉ  
a le TRAC

est TRANQUILLE  
TRANSI  
TROUBLÉ

— Cette liste mentionne bien la COLÈRE (HORRIPILÉ, IRRITÉ), la joie (JOYEUX, ENTHOUSIASTE, EXALTÉ), la PEUR (ÉPOUVANTÉ, TERRIFIÉ), qui figurent dans la plupart des listes d'émotion de base, ainsi que et la SURPRISE (STUPÉFIÉ), correspondant au moment disruptif qui ouvre un état émotionnel.

— Les émotions précédentes sont des émotions à forte intensité. TRANQUILLE renvoie à l'état d'intensité standard correspondant à l'action.

— La liste lie la folie (FOU) à l'émotion.

— On y trouve des émotions qui pourraient prétendre au statut d'émotion de base, comme STRESSÉ, GONFLÉ (avec son double signification, *énervé-tendu* et *vaniteux*), avoir le TRAC.

Cette méthode permet une étude comparative des impacts de [*émotion\**] et, par exemple, des impacts de [*emozione\**] (it), [*emoción\**] (esp), [*emotion\**] (ang.), etc. Cette étude demande que les listes comparées soient établies à partir de dictionnaires informatiques d'intention et de volume comparables.

### 3.2.2 Termes descriptifs de l'expérimenteur orientant vers une ou des émotions

L'émotion peut être inférée à partir des mots utilisés pour décrire le corps émotionné (nous ne distinguons pas ici symptôme non intentionnel et signe intentionnel).

Tous les mots en majuscules appartiennent à une famille impactée, avec parfois un ajustement morphologique pour ajuster le mot à cette présentation (détail des listes dans Plantin 2016).

- Un CHOC, qui transforme l'ATTITUDE de  $\Psi$  jusqu'au TRAUMATISME, à la SYNCOPE et au FIGEMENT.
- Le corps et les membres VIBRENT.
- L'émotion affecte les organes internes : le CŒUR, les TRIPES, l'ESTOMAC ; les humeurs : la SUEUR, le SANG, les LARMES et la BAVE.
- Le VISAGE s'ALTÈRE et se COLORE.
- Les yeux CLIGNENT et S'AGRANDISSENT, le regard PÉTILLE ou S'HUMECTE de LARMES.
- Le cou, la gorge se NOUENT.
- La respiration devient PANTELANTE.
- La VOIX s'altère,  $\Psi$  BAFUILLE ou RIT.

La plupart de ces manifestations VMPG orientent non pas vers une mais vers plusieurs émotions : les LARMES s'associent aussi bien à la détresse qu'à la joie.

Seule la famille [colère\*] impacte une liste aussi importante de manifestations VMPG (Plantin 2017).

### 3.2.2 Termes décrivant ou catégorisant une situation ou un objet et orientant vers une ou des émotions

ADIEUX	EMPOIGNANT	ROMANTIQUE
AGRESSION	INSOUTENABLE	SCANDALE
ALERTE	LYRIQUE	SÉDITION
BEAU	ŒUVRE (D'ART)	SÉISME
DÉSORDRE	PATHÉTIQUE	SPECTACLE
DRAMATIQUE	POÉTISER	SUBLIME
ÉLOQUENCE	POIGNANT	THRILLER
ÉMEUTE	RÉVOLUTION (3)	mTRAGIQUE

Parler de faire ses ADIEUX, catégoriser un événement comme un SCANDALE, un roman comme un THRILLER c'est leur associer une émotion : *tristesse* pour les adieux, *indignation* pour le scandale, *suspense* pour le thriller. *Adieux, scandale et thriller* ne sont pas des noms d'émotion, mais d'événements auxquels sont associés des émotions ; désignant l'événement, le mot désigne l'émotion. L'inférence émotionnelle est une inférence *par défaut*, c'est-à-dire que l'on peut parfaitement éprouver non pas de la tristesse mais du soulagement à faire ses adieux. Mais la tristesse est l'émotion officielle de l'événement.

## 4. Conclusion

Après avoir proposé un *cadre général* de l'expérience émotionnelle et un ensemble *d'outils* adaptés de diverses disciplines, nous avons introduit la notion de *dissémination* d'un terme dans les définitions du dictionnaire. Cette notion permet de construire les *points d'émotion*, base de la reconstruction de l'énoncé d'émotion et de l'épisode émotionnel.

Nous avons montré que le langage descriptif abonde en indicateurs d'émotions. [Émotion\*] impacte environ 400 familles de mots, [colère\*] en impacte 170 (Plantin 2017) ; par ailleurs, on sait que *tout discours ordinaire qui construit une représentation d'un événement lui attache simultanément une émotion*. Tout cela converge vers l'idée que, *dans le discours ordinaire*, l'élaboration cognitive n'est pas séparable de l'élaboration émotionnelle (Plantin 2004 ; 2022).

## Références

- Aristote, *Éthique à Nicomaque*. Trad de J. Tricot, Paris, Vrin, 1979.
- Bouchard Robert (2000), *M'enfîn !!!* Des “petits mots” pour les “petites” émotions ? In Plantin Chr., Doury M., Traverso V. *Les émotions dans les interactions*. Lyon, PU, pp. 223-238.

- Damasio Antonio R. (2004), « Emotion and feelings: A neurobiological perspective ». In Manstead Antony S. R., Frijda Nico, Agneta Fischer (eds.), *Feelings and emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 49–57.
- Ekman Paul. (1993). Facial expression and emotion. *American Psychologist* 48 (4), 384-392.
- Galati Dario, Sini Barbara (2000), « Les structures sémantiques du lexique français des émotions ». In Plantin Chr., Doury M., Traverso V. (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL, p. 75-87.
- M-W = Merriam-Webster dictionary. <https://www.merriam-webster.com/>
- Ortony Andrew, Clore Gerald L., Foss Mark A. (1987), « The referential structure of the affective lexicon ». *Cognitive Science* n° 11, pp. 341-364.
- Plantin Christian (2004), « On the inseparability of reason and emotion in argumentation ». In Weigand, E. (ed.) *Emotion in dialogic interaction*, London, Benjamins, pp. 269-281.
- Plantin Christian (2011), *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du langage émotionné*. Berne, Peter Lang.
- Plantin Christian (2015a), « Micro-émotions en interaction : “ab merde, ya rien pour maman” ». In Veiras S. (éd.) *Voix Plurielles « Les émotions et leurs implications dans le discours, les interactions et l'apprentissage »* n° 12, 1, pp. 5-21.
- Plantin Christian (2015b), « Emotion and Affect ». In Tracy K., Ilie C. & T. Sandel T. (eds), *The International Encyclopedia of Language and Social Interaction*. New York, Wiley, 2015, pp. 514-523.
- Plantin Christian (2015c), « Paura, emozione, passione, sentimento : Étude de la contagion émotionnelle d'après le *Dizionario Combinatorio Italned* ». *Le Langage et l'Homme*, vol. L, n° 2. 43-58.
- Plantin Christian (2016), « La dissémination de “émotion” dans le lexique ». In Krzyzanowska A., Wolowska, K. (éds), *Les émotions et les valeurs dans la communication*. Berne, Peter Lang. pp.109-133.
- Plantin Christian (2017), « Dissémination de colère dans le lexique français : Un exercice sur les termes et les expressions d'émotion ». *Myriades* n° 3, 1-24.
- Plantin Christian (2018). « Lo que la lengua cuenta de sus emociones ». In Bein Roberto & al. (eds), *Homenaje a Elvira Arnoux. Tomo VI, Analisis del discurso*. Buenos Aires, Universidad de Buenos Aires, pp. 183-224.
- Plantin Christian (2022). *Modules pour l'étude de l'émotion parlée*. <http://www.icar.cnrs.fr/membre/cplantin/emotion/>
- Quignard Matthieu, Biagio Ursi Biagio, Rossi-Gensane Nathalie, André Virginie, Baldauf-Quilliatre Heike, Etienne Carole, Plantin Christian, Traverso Véronique 2016, « Une méthode instrumentée pour l'analyse multidimensionnelle des tonalités émotionnelles dans l'interaction. » 5<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conferences, Vol. 27, 19 p. <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162715004>
- Sartre Jean-Paul (1938), *Esquisse d'une théorie des émotions*. Paris, Hermann.
- TLFi = *Trésor de la langue française informatisé*. ATILF - CNRS & Université de Lorraine. <http://www.atilf.fr/tlfi>.
- Scherer Klaus R. (1984a), « Les émotions : Fonctions et composantes ». *Cahiers de psychologie cognitive*. 4. 9-39. Repris in Rimé B., Scherer K. (éds), 1993. *Les émotions*. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, pp. 97-133.
- Scherer Klaus R. (1984b), « On the nature and function of emotion: A component process approach ». In Scherer K. R., Ekman P. (eds), *Approaches to emotion*. Hillsdale, N. J., Lawrence Erlbaum, pp. 293-317.

